

Aide PAC des éleveurs ovins : les formulaires sont disponibles

Service Etudes/Animation // 02 51 36 82 06

14/01/2010 | Mise à jour : 19:07

Attention les éleveurs doivent se procurer le formulaire d'aide aux ovins pour les aides PAC et le remplir avant le 1er février.

Pour bénéficier de l'aide ovine de la PAC, les éleveurs doivent déposer une demande auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture entre le 1er janvier et le 1er février 2010. Les formulaires sont disponibles à compter du 1er janvier 2010 ci-dessous ou auprès de la FDSEA de Vendée. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le service animation de la FDSEA au 02 51 36 82 06.